

Le P'tit LUSIGNIEN

DÉCEMBRE ● 2018 ● n°59

Meilleurs vœux 2019





Mesdames et Messieurs, chers Lusigniens,

Ce 59^{ème} numéro préparé par l'équipe de la commission «Communication» de la Mairie, avec passion, vous permettra à nouveau de prendre connaissance de l'actualité communale toujours aussi intense, grâce à l'implication de nombreux acteurs. Tous déploient beaucoup d'énergie pour faire de notre commune un lieu de vie qui offre des infrastructures et des services nombreux ainsi qu'une vie sociale et culturelle développée pour une commune rurale comme la nôtre.



Christian BRANLE

Maire de Lusigny-sur-Barse,
Vice Président du Conseil Départemental
Président du PNRF0

Vous trouverez des informations sur la vie scolaire et périscolaire, sur les rendez-vous à venir, sur les délibérations du conseil municipal.

Vous parcourrez sans doute avec plaisir les synthèses sur les moments forts de l'été 2018, dans la rubrique «retour en images». Le comité de rédaction a aussi sollicité le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, qui propose une multitude d'actions pour le développement harmonieux de notre territoire, qu'il me semble essentiel de porter à votre connaissance.

Dans ce numéro, 59^{ème} du nom, vous verrez aussi que la valeur n'attend pas le nombre des années. Nous souhaitons parler de nos jeunes Lusigniens qui se distinguent dans bien des domaines. Vous découvrirez que chez les sonneurs de trompes de chasse, Victorien progresse d'une façon fulgurante en travaillant très sérieusement cet instrument, ce qui lui permet désormais de remporter des concours, comme ce fût le cas au Château de Vaux en août dernier. Dans le sport mécanique «le Moto Ball» Sébastien est leader aujourd'hui au sein du Suma. Là aussi, à grand coup de volonté et de détermination, Sébastien et ses coéquipiers ont terminé second au Championnat d'Europe des Nations qui se déroulait début août 2018 en Russie. Quelle Performance ! Trois autres Lusigniens ont remporté une médaille au Championnat de France des croiseurs légers (Sport Voile) au lac du Der en Mai 2018 (p. 16 à 17).

Bravo à nos jeunes Lusigniens, ils sont la preuve que la jeunesse est belle et forte ; qu'elle sait se mobiliser pour réussir en sport, en culture et dans de nombreux domaines. Nous devons les soutenir et les encourager, à l'image de tous les diplômés du brevet des collèges qui se sont vus remettre leur diplôme en octobre dernier par leurs professeurs et par Monsieur le principal.

Je veux aussi saluer le courage et la détermination des chefs d'entreprises, Lunély et Escao. Deux entreprises remarquables (p.18 et 19) qui développent leur activité avec beaucoup de savoir-faire sur Lusigny. Elles gagnent des parts de marché grâce à la qualité des produits réalisés et à leur capacité à s'adapter au marché en créant bien entendu de l'emploi de proximité.

Cette excellence locale est à valoriser. Vous trouverez les interviews qui ne manquent pas d'intérêt sur ces deux entreprises.

Les travaux communaux quant à eux vont bon train pour qu'en 2019 et 2020 les infrastructures programmées soient opérationnelles et au service du plus grand nombre.

Je vous souhaite une excellente lecture et une très bonne fin d'année en espérant vous retrouver lors de moments conviviaux qui ne manqueront pas, pour se souhaiter le meilleur en 2019.

Vœux Du Maire

Tous les Lusigniens sont invités aux vœux du Maire et des Membres du Conseil Municipal

SAMÉDI 19 JANVIER 2019
A 18 H 30
A LA GRANGE
suivi du pot de l'amitié

● MOMENT DE PARTAGE AVEC LES AINÉS

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 3 février 2019 à 12 h à La Grange

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans, afin de passer un agréable moment. Les

invitations étant faites à partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1950 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas, ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 15 janvier 2019



CALENDRIER DES EVENEMENTS

JANVIER 2019

Samedi 19 18h30 VŒUX DU MAIRE – La Grange

MARS 2019

Dimanche 3 13h - 20h LOTO DES SAPEURS-POMPIERS – La Grange

Dimanche 10 VIDE-DRESSING DE PRINTEMPS – organisé par l'AALL
La Grange- renseignements et inscriptions au 06.14.95.23.22 ou sur le site <http://aal-lusigny.fr/>

Samedi 23 14h - 21h CONCOURS DE TAROT – La Grange

Samedi 30 CONCOURS DE BELOTE – organisé par les sapeurs-pompiers de Lusigny – La Grange

AVRIL 2019

Vendredi 5 13h30 - 19h30 DON DU SANG - La Grange

MAI 2019

Dimanche 26 à partir de 8h ELECTIONS EUROPÉENNES
salle Bernard Hussenet (salle des fêtes)

JUIN 2019

Dimanche 16 En soirée CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE – La Grange

JUILLET 2019

Samedi 6 La journée FOIRE COMMERCIALE – organisé par l'UAEL
Place de l'Europe et à La Grange

Samedi 13 22h15 FETE NATIONALE
Rendez-vous devant la Mairie pour la distribution des lampions et le départ du défilé - Feu d'artifice au Déversoir à la sculpture « Rinke » - Suivi du bal des pompiers à la « Grange »

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieu). Vous pouvez également les lire sur le panneau d'affichage, géré par la Commune, situé sur la place d'Europe.

● FORMATION INTERNET POUR LES SÉNIORS

Vous souhaitez acquérir les bases informatiques pour vous permettre d'évoluer sur internet.



Faites vous connaître en vous inscrivant à la Mairie
Si vous êtes nombreux, le Département de l'Aube pourrait constituer des groupes et organiser des cours gratuits à Lusigny.

(votre ordinateur portable ou tablette vous est déjà familier, vous pourrez les apporter et les utiliser pour suivre la formation).

LE DON DU SANG

Un geste qui sauve
Venez nombreux !



Vendredi 5
avril 2019
de 13h30 à 19h30
à la Grange

Directeur de la publication :
M. Christian BRANLE

Rédaction : Commission communication et tourisme
Maquette et impression :
imprimerie La Renaissance
labellisée Imprim'Vert.

Décembre 2018

Tirage : 920 exemplaires
Dépôt légal : 26-341/o
4^e trimestre décembre 2018



Année scolaire 2018/2019

Du côté de la **maternelle**



La députée a été accueillie par la Commune de Lusigny sur Barse, le Principal du Collège, l'Équipe de Direction du Collège, La Directrice de l'école élémentaire. Ensemble, ils ont évoqué les effectifs, toujours en constante augmentation, les projets, les différentes réformes de l'éducation...

Madame la Députée a souhaité à toute l'équipe, aux enseignants, aux enfants et parents une bonne rentrée. Elle a rappelé aux enfants qu'il est important de bien travailler pour se construire...



Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient»

81 élèves : PS, MS, GS

Directrice : Madame BEAULIEU

Du côté **élémentaire**

Visite de Madame la Députée -Valérie BAZIN-MALGRAS le jour de la rentrée à l'école élémentaire.

Ecole Élémentaire «Le Grand Pré Verb»

182 élèves : CP, CP/CE¹, ULIS, CE¹, CE², CE² et CM¹, CM¹ CM² (Effectif en hausse...)

Directrice : Madame GARNERIN



Collège «Charles Delaunay» :

544 collégiens (22 divisions)

Principal : Sébastien SCHEPENS (a exercé précédemment en tant que Principal au collège de Venduvre-sur-Barse et auparavant dans différents collèges et lycées). Il a remplacé Monsieur FINOT parti à la retraite le 30 septembre dernier.



Les enfants et familles ont été accueillis le jour de la rentrée scolaire par les responsables du Collège, la députée et la Commune.



De gauche à droite - Principal adjoint : M. AUDESSAT - Principal M. FINOT - Députée Valérie BAZIN-MALGRAS - M. SCHEPENS Principal remplaçant M. FINOT en octobre 2018 - Commune de Lusigny : Marie-Hélène TRESSOU Adjointe au Maire.

La restauration au collège

Le mardi 25 septembre 2018, Madame la députée est venue à nouveau au collège Charles DELAUNAY pour déjeuner au restaurant scolaire. En présence de, Monsieur le Maire de Lusigny Christian BRANLE et son adjointe Marie-Hélène TRESSOU, et de plusieurs membres du conseil d'administration du collège. Elle a pu constater la qualité des repas servis aux élèves.

Le chef de cuisine, Monsieur Eric ETIENNE et son équipe jouent un réel rôle éducatif auprès des collégiens. Ces derniers participent régulièrement à la conception des menus par le biais d'une « commission menus » mise en place dans l'établissement.

Les élèves ont également la possibilité de participer à l'élaboration des plats : un ou deux élèves sont régulièrement intégrés à l'équipe dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ils découvrent alors que les plats sont préparés en grande partie avec des produits régionaux.

Pour la semaine du goût, du 15 au 19 octobre dernier, les élèves ont pu déguster des plats typiques de plusieurs régions de France (pissaladière – Sud, cassoulet – Sud-Ouest, choucroute – Alsace, moules frites – Nord).

En collaboration avec l'équipe pédagogique, une sensibilisation au gaspillage est mise en place : les élèves ne prennent que ce qu'ils mangent, ils ont la possibilité de goûter quand ils ne connaissent pas un plat.

Le nombre d'élèves prenant leurs repas au restaurant scolaire étant très élevé (489 sur 544 élèves). Le Conseil Départemental a voté pour une extension de la cuisine et de la salle de restauration.





● L'accueil collectif de mineurs a changé de gestionnaire



A compter du 1^{er} Septembre 2018, le nouveau prestataire gérant l'accueil périscolaire et le Centre de Loisirs se nomme : Les PEP 10 (les Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aube).

La Directrice des PEP 10 a organisé une réunion d'information vendredi 7 septembre à 18h30 en collaboration avec la Commune de Lusigny à la salle des fêtes de Lusigny auprès des familles afin d'accueillir les enfants.

L'équipe d'animation reste inchangée et les enfants sont toujours accueillis à Lusigny dans des bâtiments communaux. Les horaires d'accueil pour les enfants n'ont pas changé. L'association «Les PEP 10» existe depuis 1916 dans l'Aube et œuvre au quotidien en partenariat avec l'école et les collectivités locales.

«Les PEP 10» accueillent les enfants de la Commune de Lusigny et de certaines communes avoisinantes (Couteranges, Montieramey, Montreuil-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père) et travaillent en partenariat avec la CAF de l'Aube, la MSA, la DDCSPP, le Conseil Départemental de l'Aube et la Commune de Lusigny.

Au 1^{er} septembre 2018, l'accueil collectif des Mineurs compte 50 enfants inscrits.



● ACCUEIL DES ADOLESCENTS

L'été dernier, une équipe de jeunes adolescents est partie une semaine en vacances dans le Jura avec un animateur de la Ligue de l'Enseignement. Cette dernière personne est partie et depuis il n'y a plus de club ados. Madame DOLL, Directrice des PEP de l'Aube réfléchit sur la mise en place d'une section Adolescents avec la collaboration de la Mairie de Lusigny.

● ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les lieux d'accueil périscolaire sont situés dans les locaux de l'école maternelle pour les petits et, pour les plus grands dans les locaux, près de la Bibliothèque municipale «La Bulle» au 2 rue Georges Clémenceau.



● LES VACANCES SCOLAIRES

Les PEP organisent régulièrement un programme vacances.

Pour toute nouvelle inscription soit à l'accueil périscolaire ou durant les vacances scolaires, adressez vous au 2, rue Georges Clémenceau à Lusigny - Téléphone 03 25 41 21 20 pep10.acm.lusigny@gmail.com dossier à retirer à l'accueil de loisirs ou à télécharger sur le site : <http://lespep10/lespep.org/>

Vous pouvez également vous renseigner (dates, tarifs, activités..) sur le site internet de Lusigny Attention : vous avez une date limite pour les inscriptions : <http://www.lusigny-sur-barse.fr/enfance-jeunesse/accueil-periscolaire-loisirs-vacances/>

SEANCE DU 29 JUIN 2018

2018/031 - VOIRIE - Signalisation routière - entretien et installation de panneaux

Le Maire explique que la signalisation verticale et horizontale sur la commune doit être refaite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité CHARGE le Maire de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre des travaux.

2018/032 - ACQUISITION DE PETITS MATERIELS

Le Maire expose que les agents techniques ont besoin de petits matériels pour effectuer des travaux dans les bâtiments communaux. RETIENT le devis et INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune - section investissement

2018/033 - Adhésion au service commun de Troyes Champagne Métropole - Mission d'accompagnement dans la mise en conformité des traitements à la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD

Le règlement général sur la protection des données européen 2016/679 dit « RGPD », apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont les communes disposent et lesdites obligations de mise en conformité, la création d'un service commun présente un intérêt certain. Celui-ci permettra aux communes membres de bénéficier d'une expertise et de moyens tant en personnel qu'en solution informatique.

En effet Troyes Champagne Métropole propose la mise à disposition de moyens humains et matériels au profit de ses communes membres. Il propose notamment la mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) dans le cadre d'un service commun.

De ce fait les communes volontaires confient à Troyes Champagne Métropole une mission d'accompagnement dans la mise en conformité des traitements à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD.

Cette mission comprend différentes étapes dans lesquelles le DPD mis à disposition de la commune réalise les opérations. Il s'agira de documenter et informer la commune, d'effectuer un audit, de réaliser

une étude d'impact et une mise en conformité des procédures, pour finir par établir un plan d'action et un bilan annuel.

Le service commun ainsi créé, certifie la maîtrise des risques liés au traitement des données personnelles, risques autant juridiques et financiers pour la commune, que risque de préjudice moral pour les individus.

Au bénéfice de ces informations, Il a été décidé :

- D'adhérer au service commun tel qu'exposé ci-dessus,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion ci-annexée et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
- D'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données de Troyes Champagne Métropole, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

2018/034 - Délégation de Service Public - Gestion et Exploitation de l'accueil périscolaire et extrascolaire de l'accueil de loisirs sans hébergement

Le Conseil Municipal,
VU le code Général des Collectivités Territoriales
VU la délibération du 23 avril 2018

CONSIDERANT que la commission de délégation de service public est composée, outre le Maire, Président ou son représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le Conseil municipal

DECIDE de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission de délégation de service public

CONSIDERANT qu'une seule liste a été présentée,

PROCLAME élus de la commission de la Délégation de Service Public

- les membres titulaires
- Marie-Hélène TRESSOU
 - Alain LAUNOY
 - Marie-Claude ECHIVARD

Membres suppléants :

- Pascal CARILLON
- Jean-Claude FROBERT
- Daniel PESENTI

Questions diverses :

- Prochain conseil municipal : 5 juillet 2018
- Organisation du 14 juillet
- Inauguration Eglise

SEANCE DU 5 JUILLET 2018

2018/035 - Délégation de Service Public - Gestion et Exploitation de l'accueil périscolaire et extrascolaire de l'accueil de loisirs sans hébergement - Choix du prestataire

Par délibération en date du 23 avril 2018, au vu du rapport présentant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, le Conseil municipal a autorisé le lancement de la procédure de délégation de service public pour l'Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire à LUSIGNY-SUR-BARSE – Délégation de service public

Le 05 juillet 2018, la commission spéciale DSP a procédé à l'examen des deux plis parvenus à la commune dans les délais impartis.

Les candidats ayant présenté une offre sont les suivants :

- PEP 10

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La commission spéciale DSP après analyse des offres propose les notes suivantes fixées en fonction des critères rappelés :

- | | |
|---------------------------|--------|
| - PEP 10 | 96/100 |
| - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT | 70/100 |

L'offre des PEP 10 est jugée économiquement plus avantageuse.

Le Conseil Municipal :

- Décide de retenir les PEP 10 pour la gestion de l'Accueil Collectif des Mineurs et le Centre de Loisirs/vacances
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document administratif juridique et financier se rapportant à ce dossier.

2018/036 - Aménagement structure accueil pour restauration et activités scolaires et périscolaires

Le Maire

RAPPELLE le fonctionnement actuel,

- d'une part, du service de restauration scolaire regroupant les enfants des écoles maternelles et élémentaires en un même lieu, rue Maréchal Foch
- d'autre part, de l'accueil périscolaire dans les locaux communaux, sis rue Georges Clémenceau

Considérant

- les effectifs à accueillir
- la nature et la situation géographique des locaux mis à disposition engendrant des contraintes notamment en matière de coût de fonctionnement et en matière de déplacement des enfants (transport en bus...) de la maternelle
- l'ouverture prochaine d'une nouvelle structure d'accueil péri et extrascolaire rattachée au groupe scolaire élémentaire, rue Maréchal Foch

DIT qu'il serait souhaitable d'envisager une réorganisation globale de ces différents services en engageant un nouveau programme de travaux permettant de disposer de points d'accueil à proximité de chaque groupe scolaire, maternelle et élémentaire.

Ainsi, en ce qui concerne l'école maternelle, la commune dispose d'un bâtiment tout proche qui pourrait être aménagé afin de recevoir la restauration et l'accueil périscolaire réservés à ces enfants.

PROPOSE de réaliser un avant-projet et une étude de faisabilité dans ce sens.

DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au Cabinet JUVENELLE, architecte à BAR-SUR-SEINE (Taux d'honoraires proposé 8.5%)

DONNE MANDAT au Maire pour donner suite à cette affaire.

2018/037 - PERSONNEL COMMUNAL - recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision sera soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la fin du contrat à durée déterminée d'un agent,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi à temps non complet de 21 heures hebdomadaire, soit 21/35ème à compter du 15 octobre 2018, pour effectuer des travaux d'entretien des locaux, de la surveillance à la cantine scolaire et périscolaire

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique relevant du grade d'adjoint technique

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier le tableau des effectifs
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

SEANCE DU 29 AOÛT 2018

Dans le cadre des délégations reçues, le Maire DIT que l'aménagement et l'entretien des voiries communales – programme 2018 – ont été confiées à l'entreprise COLAS pour un montant de 82 788.60 € TTC

2018/040 - MAISON MEDICALE ET SOCIALE – AGRANDISSEMENT – MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

RAPPELLE que la commune dispose d'une maison médicale et sociale occupée par divers professionnels de la santé ainsi que par les services sociaux.

INDIQUE que compte-tenu du développement de son activité, le kinésithérapeute, actuellement en place, sollicite auprès de la commune, un agrandissement des locaux mis à sa disposition (augmentation du nombre de box, aménagement d'une piscine).

PROPOSE dans un premier temps, de faire établir un avant-projet dans ce sens et d'en confier la maîtrise d'œuvre au Cabinet JUVENELLE, Architecte à BAR-SUR-SEINE.

2018/041 - AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE POUR LA RESTAURATION ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (Ecole Maternelle)

RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal en date du 05 juillet 2018, proposant d'engager un programme de travaux en vue de réhabiliter un bâtiment communal destiné à recevoir la restauration et l'accueil périscolaire des enfants de l'école maternelle.

PRESENTE l'avant-projet établi par le Cabinet JUVENELLE, Architecte retenu en qualité de Maître d'œuvre pour ce projet.

INDIQUE que le coût de cette opération est estimé à 288 152.41€ HT ou 345 782.89 € TTC (honoraires de Maîtrise d'œuvre et missions annexes compris).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, RETIENT l'avant-projet tel que présenté et DECIDE d'engager le programme de travaux exposé pour un montant global estimé à 345 782.29 € TTC.

DONNE MANDAT au Maire pour mener à bien ce dossier, notamment ;

- déposer le permis de construire nécessaire
- lancer et conclure les marchés publics
- rechercher le meilleur financement possible et solliciter les subventions éventuelles.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget général de la commune – section investissement.

2018/042 - FINANCES – Réalisation d'un prêt

RAPPELLE que la commune a engagé un important programme de travaux en vue de réaliser une structure d'accueil péri et extrascolaire – rue Maréchal Foch

Considérant, d'une part, le coût global de ce projet (de l'ordre de 1 500 000€), d'autre part, le montant des subventions accordées (730 000€)

DIT qu'afin de ne pas impacter les finances actuelles de la commune, il serait souhaitable de financer, pour partie, cette opération au moyen d'un prêt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal SE PRONONCE favorablement pour la réalisation d'un emprunt d'un montant de 240 000€.

DONNE MANDAT au Maire pour solliciter les organismes bancaires, rechercher les meilleures conditions proposées et conclure le contrat à intervenir.

2018/043 - JURY D'ASSISES 2019 - Tirage au sort

La commune de LUSIGNY SUR BARSE est tenue de tirer au sort 6 jurés sur la liste électorale.

RAPPELLE que seuls peuvent remplir les fonctions de juré, les citoyens âgés de 23 ans ou qui auront atteint cet âge avant le 31 décembre 2018.

Concernant les autres incompatibilités ou incapacités définies aux articles 256 à 258-1 du Code de Procédure Pénale,

seule la commission de la Cour d'Assises a compétence pour les relever.

Le Conseil Municipal,
FAIT PROCEDER publiquement au tirage au sort à l'issue duquel les personnes suivantes.

Sont désignées comme susceptibles de siéger au jury d'assise :

- Mme KHEMICI Dominique Gisèle
né(e) le 25/09/1959 - Domicilié(e) : 41, rue Maréchal Foch
- Mme GERMAUX Marie-Emilie
né(e) le 28/01/1990 Domicilié(e) : 2, rue de la Fontaine
- M. CHANTEREAUX Christophe
né(e) le 07/08/1972 Domicilié(e) : 4, rue des Maisons brûlées
- M. HADALA Boris
né(e) le 31/03/1977 Domicilié(e) : 17, Allée Verte
- Mme ROY Nadia épouse ZANTE
né(e) le 26/11/1972 Domicilié(e) : 36, rue Maréchal Foch
- M. DUMONT Yann
né(e) le 08/04/1984 Domicilié(e) : 66, Impasse du Closet

2018/045 - GARDERIE PERISCOLAIRE ET ACCUEIL PENDANT LES VACANCES - Tarifs

Le Maire RAPPELLE que la commune a lancé une délégation de service public et que le marché a été attribué à « Les PEP 10 ».
PROPOSE de maintenir les tarifs de la garderie périscolaire et de l'accueil pendant les vacances, tels qu'ils étaient lors de l'organisation précédente (voir annexe jointe)

2018/046 - PHOTOCOPIEUR – Ecole élémentaire – contrat de maintenance

Le Maire rappelle que le photocopieur a été acquis en 2014, auprès d'ACCESS Bureautique à Saint Julien les Villas. Un contrat de maintenance avait été conclu pour un montant de 1 344.49 € HT annuel, que ce contrat arrive à expiration au 1er septembre 2018.

Considérant que le matériel donne satisfaction, le Maire propose de reconduire ce contrat sur la base de 1 350 € HT annuel pour une durée de un an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DONNE MANDAT au Maire pour signer le contrat de maintenance

2018/048 - MATERIEL - Diverses acquisitions

Le Maire présente plusieurs devis concernant l'acquisition d'une pompe à eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- AUTORISE le Maire à faire l'acquisition d'une pompe à eau «WX10TE1» Honda pour un montant de 449.65 € TTC auprès de Barberey motoculture
- DIT que les crédits sont inscrits au budget général de la commune
- section investissement

2018/049 - SDDEA - Signature des procès-verbaux de mise à disposition faisant suite au transfert de la compétence assainissement collectif au SDDEA

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le « Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) 2016 » pris en application de l'arrêté préfectoral du 23 mars 2016 ;

Vu le Syndicat mixte ouvert de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (SDDEA), créé depuis le 1er juin 2016 en application de l'arrêté préfectoral DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 Mars 2016 ;

Vu la délibération du 3 juin 2016 du SDDEA portant création de la Régie du SDDEA pour les compétences eau, assainissement collectif et assainissement non collectif.

Vu la délibération du 08 novembre 2016 du SDDEA d'acceptation de transfert de la compétence assainissement collectif de la commune LUSIGNY SUR BARSE.

Monsieur le Maire expose, à l'ensemble du Conseil Municipal :

Par délibération en date du 24 octobre 2016, le Conseil Municipal a transféré au SDDEA la compétence assainissement collectif à compter du 01 janvier 2017.

Par application du Code général des collectivités territoriales et notamment aux articles L1321-1 et suivants, des procès-verbaux de mise à disposition doivent être établis afin de régler la destination des biens meublés et immeubles, contrats, emprunts, subventions nécessaires à l'exercice de la compétence par le SDDEA.

Etant précisé que le SDDEA exploite ce service d'intérêt public à caractère industriel et commercial au travers de sa Régie.

C'est dans ce contexte, qu'il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les procès-verbaux de mise à disposition nécessaires à la régularisation du régime de ce transfert de compétence.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les procès-verbaux de mise à disposition nécessaires à la régularisation du régime de ce transfert de compétence.

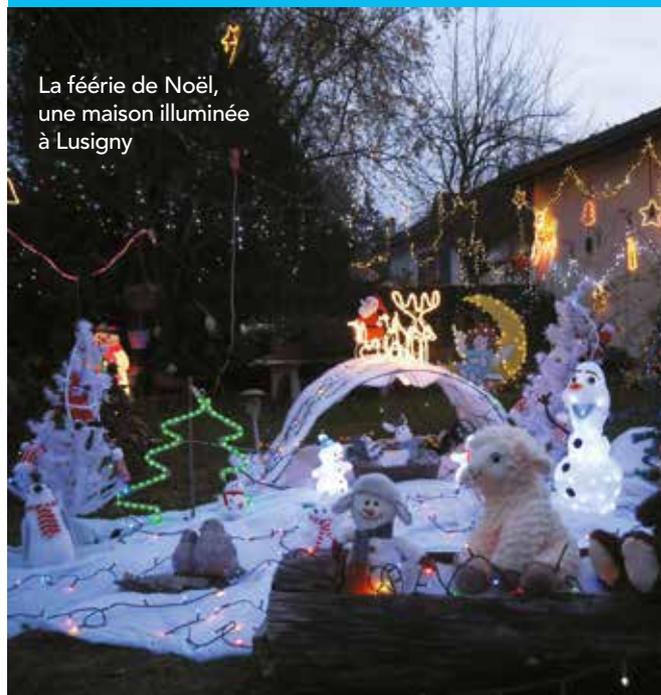
DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier conformément aux propositions telles qu'adoptées à l'issue du vote.

Questions diverses :

- EVOQUE l'organisation des vœux du Maire du 19 janvier 2019
- INFORME qu'une réflexion est en cours concernant la gestion des chiens errants
- FIXE la date du 13 octobre 2018 à 10h pour l'inauguration des travaux de l'église, les portes seront repeintes.
- ACCEPTE l'acquisition d'un logiciel informatique permettant le transfert de format de fichier

Tous les Comptes rendus du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet : www.lusigny-sur-barse.fr

La féerie de Noël,
une maison illuminée
à Lusigny



Voieries

Des enrobés ont été réalisés :

Chemin des Petites Ouches
Rue de la Cruée
Impasse de la Quenotte
Rue de Chantelot en partie



Une nouvelle rue a été créée dans le lotissement, en cours de construction, situé sur la route allant vers le Collège et le stade : **Rue Jacques DELANOUE.**

Monsieur DELANOUE (1926-2016), homme discret, affable, érudit sur la vie de notre commune, ancien directeur du collège Charles Delaunay, était dévoué à sa commune et dispensait avec enthousiasme ses connaissances aux visiteurs de passage à Lusigny.



Square Jean-Pierre Choisel

Agrandissement et aménagement d'un espace vert (derrière La Grange)



D'autres travaux ont débuté ou ont été réalisés

- Agrandissement du parking de la salle des fêtes Bernard Hussenet,
- Rénovation des peintures blanches au sol et des passages piétons,
- Remplacement de certains panneaux de signalisation,
- Démoussage des toitures de certains bâtiments de la commune (La Grange, les écoles...)
- Accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Début des travaux du Pôle Péri-scolaire à côté de l'école élémentaire.



Travaux en cours de la structure d'accueil péri et extra scolaire

Les containers à déchets

Les containers pour la récupération du papier et du verre ont été déplacés : Rue du Hamelet (à côté de l'abri-bus) et Rue des Maisons Brûlées (vers la Maison Médicale).

Rappel : Rappel : Tout dépôt sauvage, devant ces containers, à l'entrée de la déchèterie, ou dans la nature est strictement interdit et pourra faire l'objet de poursuite devant les tribunaux.

Nous devons tous faire en sorte de vivre dans un village agréable et propre. Nous sommes tous des citoyens concernés.





● Inauguration de l'église Saint-Martin

Certains membres du conseil municipal ont procédé, avant l'inauguration, à un grand dépoussiérage et nettoyage de l'église Saint-Martin qui en avait grand besoin. Vous remarquerez que les portes ont été repeintes en rouge-sang de bœuf. Couleur qui a une signification depuis des siècles : le sang, le feu, l'amour (signe de la vie). Monsieur le Maire Christian BRANLE et le Conseil Municipal avaient convié à l'inauguration qui a eu lieu le samedi 13 octobre 2018, le Président du Conseil Départemental Philippe PICHÉRY, l'architecte Monsieur JUVENELLE, le Président Départemental de la Fondation du Patrimoine Monsieur IZABEL, Monsieur POSSEME, l'abbé KONÉ et l'équipe paroissiale, les représentants des entreprises ayant effectué les travaux et les généreux donateurs. Tous ont pu apprécier la qualité des travaux réalisés et la luminosité qui se dégage dans l'église pour mettre en valeur la splendeur des vitraux et des statues.



● Aire de basket/foot/hand

Pour permettre à ceux qui aiment se défouler avec un ballon, un portique basket/foot/hand a été installé sur l'ancien stade de Lusigny du côté de la Maison Médicale.



● Fleurissement

Le fleurissement de nos parterres, bacs, jardinières et suspensions ont égayé notre commune tout l'été 2018, et même en septembre/octobre. La canicule n'a pas facilité le développement de certaines espèces de fleurs qui ont tout de suite brûlé, mais dans l'ensemble des touches de couleur étaient présentes dans le paysage.



● Le verger communal de la Jonchère



Cueillette de fruits

L'année 2018 a été généreuse en fruits. Des Lusigniens sont venus au verger communal cueillir des pommes et ou autres fruits et ont confectionné des tartes, compotes, confitures etc..

● La taille de vos arbres, arbustes, haies

Si des arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler ou faire tailler afin d'éviter des accidents et de donner plus de visibilité aux piétons, véhicules...

● Formation à la taille de fruitiers 2019

Selon le nombre de personnes inscrites, la Commune organisera ou pas une nouvelle formation à la taille des fruitiers fin février 2019 avec des membres de l'Association «Les Vergers aux Chouettes». Cette formation sera offerte aux Lusigniens. Merci de bien vouloir vous inscrire au plus tard le 8 février 2019 à la Mairie de Lusigny. Tél. 03 25 41 20 01 - mairie.lusigny@wanadoo.fr en laissant vos coordonnées (noms, prénoms, numéro de Tél., adresse email). Par la suite la Commune vous recontactera.



● Un accompagnement personnalisé

Afin de privilégier la proximité avec les personnes en recherche d'emploi, Troyes Champagne Métropole propose un accompagnement à celles et ceux qui souhaitent bénéficier de conseils dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un projet professionnel, d'une meilleure connaissance des opportunités d'emploi.

Un accompagnement personnalisé

Chercher un emploi nécessite parfois de se former pour se remettre à niveau, d'acquérir des compétences complémentaires ou changer d'orientation professionnelle. Pour cela il est nécessaire d'être conseillé et soutenu dans ses démarches.

Les rendez-vous proposés permettent une écoute et un suivi individuel pour vous être proposé afin de vous orienter au mieux dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous y obtiendrez des conseils et une assistance pour réaliser ou améliorer votre CV, pour rédiger une lettre de motivation ou une demande de stage, pour préparer un entretien de recrutement, pour utiliser Internet ou pour obtenir des informations sur les filières qui recrutent le plus.

Cette démarche de proximité permet, dans un espace dédié situé à la mairie de Lusigny-sur-Barse, de rencontrer sur rendez-vous un conseiller emploi de Troyes Champagne Métropole.

Pour plus de renseignements ou pour prendre un rendez-vous : 06.26.15.67.55

● Taxe GEMAPI

La sécurité des personnes et des habitants contre les inondations, mais également la pérennité de la vie économique et sociale du territoire font partie des préoccupations majeures de Troyes Champagne Métropole (TCM).

D'autant plus que les inondations ne concernent pas uniquement les riverains des cours d'eau : l'intégralité du territoire serait perturbée en cas d'inondation majeure, de par la présence d'établissements sensibles, de services publics et d'entreprises importantes dans la zone inondable.

Ainsi, la politique menée par Troyes Champagne Métropole dans le cadre de sa compétence obligatoire appelée « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » a pour but de réduire les conséquences négatives des crues pour l'ensemble des acteurs et habitants du territoire.

En réalité, cette politique comprend :

- l'entretien régulier des cours d'eau, à fréquence de cinq ans (hors événement particulier), réalisé directement par TCM ou par un syndicat auquel ce dernier adhère, ceci pour éviter des

inondations trop fréquentes des terrains riverains des cours d'eau ;

- la rénovation et l'entretien des digues de l'agglomération, pour assurer la sécurité des personnes qui vivent, travaillent, ou bénéficient des services privés et publics dans la partie basse de l'agglomération ;
- les études nécessaires à l'élaboration des stratégies de gestion de crise pour limiter les dégâts dus à d'éventuelles crues supérieures à la capacité des ouvrages.

Pour ce faire, et pour assurer la pérennité de l'action, le Conseil Communautaire a mis en place la taxe GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, telle qu'autorisée par la Loi.

Pour l'année 2018, son montant de 2 619 000€ a été utilisé de la manière suivante (par ordre d'importance) :

- Travaux sur les digues (digue de Labourat)
- Entretien des cours d'eau,
- Entretien des digues,
- Études liées aux travaux à venir.



● La médiathèque de Troyes Champagne Métropole (TCM)

L'équipe de la médiathèque de Troyes Champagne Métropole est venue Jeudi 29 septembre 2018 à Lusigny-sur-Barse, dans la Grange, présenter son offre de services numériques en ligne.



Le conseil municipal de Lusigny, l'équipe de bibliothécaires, les maires et les habitants de Lusigny et des communes avoisinantes ont pu découvrir, en direct sur grand écran, comment accéder depuis chez soi à de nombreux services en ligne : apprendre une langue étrangère, se former à la bureautique et multimédia, regarder un film, lire un livre numérique et la presse, feuilleter un magazine, réviser le code de la route, etc... Tout simplement avec le numéro de sa carte d'abonné, accessible à tous les habitants de TCM pour seulement 15€ par an ou gratuitement pour tous les étudiants. Christian Branle a rappelé que la médiathèque de TCM agit sur le territoire comme acteur-partenaire des 81 communes et de la Bibliothèque Départementale Aubeoise. Son offre est complémentaire à celle des bibliothèques municipales comme LA BULLE à Lusigny. **Pour en savoir plus et participer à des ateliers numériques, contactez le 03 25 43 56 35 ou téléchargez le dépliant « ma médiathèque connectée » sur : www.troyes-champagne-mediathèque.fr**

● Vous souhaitez des renseignements

concernant Troyes Champagne Métropole (connaître le territoire, s'y divertir, le découvrir, y habiter, y travailler, vous y former etc..), vous les trouverez sur le site internet suivant : <http://troyes-champagne-metropole.fr/>



● Chaud et Dynamique l'été 2018 à Lusigny !

On ne s'est pas ennuyé cet été malgré la forte chaleur de juillet ! Que d'activités et de détente aux quatre coins de Lusigny ! Tout était prétexte pour chercher à se divertir et passer des moments agréables en famille ou entre amis.

● La Fête Nationale

Cette année une foule impressionnante était venue assister au feu d'artifice du 13 Juillet près de la sculpture Rinke. Le défilé aux lampions n'en finissait pas de s'étirer tout au long des



rues. Cette manifestation et les animations qui ont suivi le lendemain 14 juillet sur la place de l'Europe et à La Grange ont rencontré un beau succès populaire, même les visiteurs de passage ont pu en profiter avec leurs enfants.



Même les grands se sont laissés prendre au jeu !

● La Coupe du Monde de foot 2018

Les Lusigniens ont également fêté la victoire des Bleus après le match France/Croatie (4/2) sur la Place de l'Europe le 15 juillet. Il y avait de l'ambiance.

● 2 tournois de pétanque

Organisés par le club de foot l'Etoile de Lusigny et Le Relais du Lac



● 3 vide-greniers

organisés par l'Etoile de Lusigny, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et le Comité de Foire.



● 17 Voitures anciennes,

qui ne sont pas passées inaperçues au centre-ville, «Les Pionnières» venant du Poitou, ont fait une halte à Lusigny pour y déjeuner «Champenois» avant de poursuivre leur circuit dans l'Aube.



● Entre lac et forêt d'Orient



● Le Grimpobranche

a été très apprécié à l'ombre des arbres, ici sur la piste noire à 14m du sol ! Et exercice d'entraînement en hauteur pour nos sapeurs-pompiers.



● Les montgolfières

ont survolé notre commune





● La plage de Lusigny

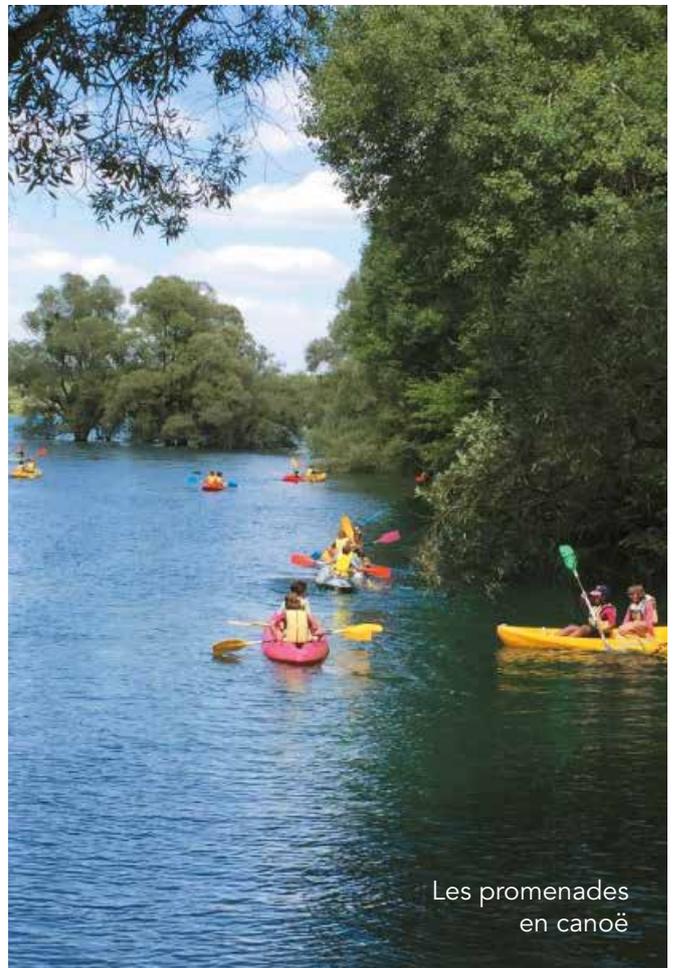
n'a jamais été aussi fréquentée en juillet et août !



● Les sorties sur le Lac d'Orient



La voile en famille au CNHS
avec les Laser Bahia



Les promenades
en canoë



● Nos jeunes champions !

Sébastien MAYEUR

A seulement 26 ans, Sébastien, Vice-Champion d'Europe, pratique le Moto Ball depuis une quinzaine d'année. C'est à 11 ans qu'il prend sa première licence au SUMA, Il se souvient très bien de son entraîneur de l'époque : Monsieur S. VAROUMAS.

Sébastien progresse d'année en année et finit par se faire repérer. Son talent l'amène en 2018, à intégrer l'équipe de France de Moto Ball. La même année, c'est la reconnaissance au plus haut niveau, il est sélectionné pour participer au Championnat d'Europe des Nations qui a eu lieu en Russie où il obtiendra le titre de Vice-Champion devant plus de 8 000 spectateurs, l'équivalent pour les amateurs de football, de la coupe du monde.

Quand on lui parle de ses projets pour les années à venir, Sébastien déroule le calendrier des Championnats d'Europe des Nations dont le prochain aura lieu en Allemagne. Il nous informe que Troyes pour la France se positionnerait, peut-être en 2021 pour accueillir le Championnat.



En attendant, il faut rester au plus haut niveau, et cela passe par un entraînement trois fois par semaine au SUMA Troyes.

Sébastien regrette que ce sport ne soit pas médiatisé à l'instar d'autres sports. Il souhaiterait que plus de jeunes se tournent vers le Moto Ball et que les Clubs aient plus de

licenciés. D'autant plus que pour le jeune, le coût financier est peu élevé, car le SUMA Troyes prend à sa charge la moto, le carburant et l'équipement. Pour les jeunes intéressés par ce sport : vous pouvez rencontrer l'équipe du SUMA tous les mercredis soir à partir de 18 h 30 au stade Gaston Arbouin, Avenue Schuman à Troyes.

Corentin GUINOT



Corentin GUINOT jeune Médaillé au Championnat de France des Croiseurs légers organisé au Lac du Der du 9 au 12 mai 2018 avec les frères jumeaux Julien et Nicolas ECHIVARD équipiers.

Corentin, 14 ans, pratique également le ski alpin à haut-niveau ; ce qui l'amène à quitter régulièrement Lusigny et le Lac d'Orient pour retrouver les montagnes une partie de l'année. Elève en ski étude à Saint Jean d'Aulps près de Morzine, ses bons résultats en 2017, lui ont permis d'intégrer le groupe des meilleurs skieurs de Haute Savoie et de pouvoir skier plus de 10 jours



par mois à partir du mois d'août sur les glaciers Suisse et Italien et 5 jours par semaine en hiver. Quand la neige fond, Corentin retrouve le Lac d'Orient où il a appris à naviguer avec son papa, Florent, Directeur du CNA voile (Centre Nautique Aubois) - Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père.

A seulement 10 ans, Corentin participait déjà à son 1^{er} championnat d'Europe Voile sur le Lac de Garde en Italie, en Open Bic. Depuis il a participé à 3 championnats de France et 2 championnats du Monde sur le même bateau.

En 2019, sur son nouveau bateau, un

Laser de 4.20 m, son objectif voile sera de se sélectionner au prochain championnat d'Europe qui aura lieu à Hyères, en France et de naviguer le plus souvent possible avec le CNA Voile sur le Lac d'Orient.

Victorien ETIENNE

A seulement 20 ans, Victorien est un sonneur de trompe de chasse confirmé, pour preuve, il est classé 1^{er} dans sa catégorie et remporte la coupe du concours du Château de Vaux organisé le 12 août 2018.

Il est également le Président d'un groupe de sonneurs « plaisir de la Trompe », association loi 1901 qui regroupe une douzaine de sonneurs de Lusigny et des environs, âgés de 20 ans à 65 ans. Victorien profite de l'interview du P'tit Lusignien pour vous inviter à les écouter sonner tous les mercredis soir de 20 h à 21 h à l'Eglise de Lusigny-sur-Barse.

Victorien s'attendait à la première question posée par le P'tit Lusignien : Cor de chasse ou trompe de chasse ? Victorien nous explique que si les deux instruments de musique font partie de la même famille, ils sont néanmoins distincts et qu'il faut bien différencier le cor de chasse de la trompe de chasse. Le cor de chasse est accordé en mi-bémol et possède une coulisse d'accord, petit tube sur la branche d'embouchure qui permet de modifier la tonalité. La trompe de chasse est un instrument de musique utilisé pour la vénerie. Elle est accordée en ré, un peu plus grave et ne possède aucun moyen d'accorder la tonalité. En 2015, le Ministère français de la Culture et de la Communication a validé la reconnaissance de « l'art des sonneurs de trompe » au patrimoine culturel immatériel de la France.



Victorien ETIENNE Président de l'Association des sonneurs de Trompe

A la question du P'tit Lusignien : comment est venue votre passion ? Victorien répond que l'envie lui est venue vers 13 ans en voyant son papa Eric, apprendre à sonner de la trompe. Père et Fils vont partager la même passion à un 1 an d'intervalle, et Victorien se voit offrir par ses parents sa première trompe. Il prend des cours auprès de Franck COLFORT, sonneur confirmé. L'élève Victorien progresse d'année en année et

c'est maintenant auprès de Nicolas DROMER, Champion International, qu'il se perfectionne. Victorien est en 2^{ème} catégorie depuis août 2018. Il vise pour 2020-2021 le Championnat de France. Cela veut dire un entraînement quotidien entre une demi-heure et une heure par jour minimum et participer à de nombreux concours et stages de perfectionnement pour passer en 1^{er} catégorie.

Victorien peut compter sur le soutien de ses parents et amis. Il remercie chaleureusement la Municipalité de Lusigny-sur-Barse et Monsieur le Curé pour la mise à disposition de l'Eglise pour les répétitions des sonneurs.

Si vous êtes intéressé par des cours de sonneur de trompe, vous pouvez contacter directement Victorien, tous les mercredis soir à l'Eglise de Lusigny-Sur-Barse.





ESCAO ASSOCIES SAS

www.escao.fr
 TEL. 03 25 43 84 00
 25, rue de la Gare
 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE

Domaine d'activité : Escaliers

Type d'entreprise : industrielle
 Effectif au 01/09/2018 : 100

Equipe de Direction :

Président Directeur Général :
 Philippe LISABAUT
 Responsable Commercial :
 Frédéric BOUDOUX
 Responsable Technique :
 Michaël FERRANT
 Responsable Production :
 Christophe THOMAS
 Responsable SAV :
 Patrick JUVENELLE

Le P'tit Lusignien - Parlez-nous de l'historique d'ESCAO...

Philippe LISABAUT : L'entreprise s'est implantée sur Lusigny en 1983, il y a 35 ans déjà... Suite au dépôt de bilan du groupe SIMPA, en 2014, 5 cadres de l'usine ESCAO, qui forment l'équipe de Direction actuelle, se sont associés dans un projet de rachat de l'entreprise et ont créé une nouvelle société portant la dénomination sociale ESCAO ASSOCIES. Après un démarrage difficile, ESCAO est devenue aujourd'hui le quatrième fabricant d'escaliers en France.

Le P'tit Lusignien - Présentez-vous...

Philippe LISABAUT : Ingénieur de formation, j'ai travaillé dans le secteur bancaire avant d'entrer dans l'industrie. Après avoir mis en place le système informatique du Groupe SIMPA, j'ai accédé au poste de Directeur Commercial, puis Directeur Général d'ESCAO et enfin, je suis devenu



dirigeant avec la création d'ESCAO ASSOCIES.

Le P'tit Lusignien - Parlez-nous de votre fabrication actuelle...

Philippe LISABAUT : Actuellement, nous fabriquons environ 7000 escaliers par an. Nous proposons à notre clientèle un large choix d'escaliers s'intégrant aussi bien dans des ambiances contemporaines que traditionnelles, avec une multitude d'options combinables entre elles : limons et crémaillères en bois ou métal, essences de



bois variées, rampes bois, inox, métal ou verre, finition poncée, vernie, huilée ou peinture thermolaquée...

Le P'tit Lusignien - Parlez-nous de votre organisation ..

Philippe LISABAUT : L'escalier est un produit complexe qui nécessite un accompagnement fort en avant-vente et fait appel aussi bien aux compétences des hommes (techniciens, menuisiers...) que des outils (machines, logiciels) Notre entreprise compte actuellement 100 salariés : 17 itinérants sur toute la France (Commerciaux) / 83 personnes sur le site dont 50 dans l'atelier de production et 33 dans les bureaux (commerciaux sédentaires, techniciens, administratifs).

Le P'tit Lusignien - Avez-vous des salariés habitant à Lusigny et aux alentours ? Quelle est la répartition hommes/femmes dans l'entreprise ?

Philippe LISABAUT : Sur les 83 salariés travaillant sur le site, 90% habitent à moins de 20 km de l'usine, soit :

- 20 sur le secteur de Lusigny, dont 11 sur la commune même de Lusigny
- 25 sur Troyes et son agglomération
- 16 entre les secteurs de Bar-sur-Seine et Saint Parres-les-Vaudes
- 9 sur le secteur de Piney
- 7 sur le secteur de Vendevre.
- Enfin, 11 femmes travaillent sur le site, dont 2 en production et 9 dans les bureaux.

Le P'tit Lusignien - Que souhaitez-vous dire aux lecteurs du P'tit Lusignien ?

Philippe LISABAUT : Le marché de la construction connaît actuellement un léger recul, malgré tout, nous pensons bien poursuivre notre progression. Nous sommes donc prêts à étudier toute nouvelle candidature qui viendrait renforcer notre effectif et nous accompagner dans notre évolution.

Pour votre information, nous ouvrons chaque année nos portes au grand public dans le cadre des visites d'entreprises, organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes. Nous serions très heureux de vous accueillir l'an prochain à cette occasion, afin de vous faire partager notre passion pour les métiers du bois.

Le P'tit Lusignien - Remerciez Philippe LISABAUT d'avoir pris le temps de nous recevoir et de répondre à cette interview.



LUNELY - SARL

s.tolu@lunely.fr
TEL. 03 25 79 99 00
Route de Montreuil
10270 LUSIGNY-SUR-BARSE

Domaine d'activité : Fabrication de sommiers de relaxation électriques et de matelas

Type d'entreprise : industrielle
Effectif au 01/09/2018 : 28

Equipe de Direction :

Présidente Directrice Générale :
Sophie TOLU
Directeur Général (Finances) :
Christian TOLU
Directeur Général (Achat et production) :
Wilfried GARNET

Le P'tit Lusignien - Présentez nous l'équipe de Direction.... et parlez nous de l'historique de LUNELY

Sophie TOLU : L'entreprise LUNELY implantée à Lusigny depuis janvier 2016 existe en réalité depuis avril 2012. C'est une histoire familiale. Je suis Présidente de la société mais nous pilotons ensemble cette entreprise avec Cyprien TOLU, mon frère, et Wilfried GARNET, mon conjoint. Nous avons fait le pari de recréer une Structure soit LUNELY. Après 15 années passées sur ce même marché, la literie, nous avons tous quitté celui-ci, suite à la vente de la société de notre père en 2007. Par la suite, nous avons donc pris la décision de recréer une nouvelle entité : LUNELY, la lune et le lit - l'environnement de la nuit et du sommeil ! (Toute une histoire.....notre nom d'entreprise !)

Nous avons effectivement dû déménager à trois reprises, Saint André les vergers, puis Vendevre Sur Barse, pour ensuite élire domicile à Lusigny Sur Barse depuis janvier 2016 (dans le bâtiment initial de notre Père, cela peut relever du hasard. Voila en quelques lignes l'histoire de LUNELY.



Le P'tit Lusignien - Parlez nous de votre fabrication actuelle ..

Sophie TOLU : Actuellement, nous fabriquons un large gamme de sommiers de relaxation.

C'est notre savoir faire et notre faire valoir sur le marché de la literie aux yeux de nos clients professionnels. LUNELY est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sommiers électriques TPR (Tête et Pieds Relevable).

Nous développons continuellement nos produits, les suspensions, les cinématiques, les finitions ... Depuis janvier 2017, une ligne de fabrication matelas a également vu le jour ! Cette ligne nous laisse percevoir de belles perspectives sur cette famille de produits.



Le P'tit Lusignien - Parlez-nous de votre organisation...

Sophie TOLU : Notre processus de fabrication repose essentiellement sur l'humain mais aussi sur nos centres d'usinage. Ces derniers sont extrêmement polyvalents, car nous ne produisons qu'en flux tendu, nous avons adapté notre fabrication à la Contre Marque (à la pièce, nous ne fabriquons que le produit vendu).

Le P'tit Lusignien - Avez-vous des salariés habitant à Lusigny et aux alentours ? Avec des femmes dans l'entreprise ?

Sophie TOLU : Effectivement je pense que les Lusigiens (et communes voisines) représentent plus des 2/3 de notre effectif. Nous sommes tous de la région de nos grands Lacs ! 28 personnes travaillent dans l'entreprise LUNELY une majorité de postes de Conducteur Process et 5 personnes en Administration des Ventes. Quant à l'équité hommes-femmes, je pense être bien placée pour y veiller.

Les qualités requises pour rejoindre notre entreprise : avoir envie de travailler dans le même sens que l'ensemble de l'équipe. Je profite d'ailleurs de cet article pour remercier toute l'équipe actuelle, c'est évident que sans eux, nous ne serions pas ce que LUNELY a réussi à faire en si peu de temps.

Le P'tit Lusignien - Que souhaitez vous dire aux lecteurs du P'tit Lusignien.

Sophie TOLU : Qu'il est important de bien dormir ! Que l'on passe en moyenne 1/3 de sa vie dans un lit ! Qu'il faut le changer tous les 10 ans ! Et si en plus votre lit est confortable et adapté à votre besoin, là ce n'est plus que du bonheur !

Bien dormir reste essentiel ! La Fée Sommeil est la mère de l'esprit, la réparatrice et la consolatrice de nos maux quotidiens ! Voilà un bout de notre mission. Sachez que nous saurons vous diriger sur le distributeur le plus proche.

le P'tit Lusignien - Remercie Madame TOLU d'avoir pris le temps de nous recevoir et répondre à cette interview.

● Foire Agricole et Commerciale

Les membres du Comité de Foire ne manquent pas d'idées créatives pour attirer chaque année les visiteurs dès l'entrée de Lusigny GÉANTS !

Le temps menaçant au petit matin a laissé place heureusement à un rayon de soleil en fin de matinée et un temps couvert mais non pluvieux l'après-midi. Ce qui a permis aux organisateurs et exposants de recevoir une foule pendant cette 65^{ème} édition de la Foire de Lusigny. La fanfare de l'«Avant-Garde Chevillonnaise» et les cavaliers ont su entraîner le cortège officiel et les visiteurs à travers les rues du centre-ville pour l'ouverture de la foire.

De nombreuses manifestations ont captivé les petits et les grands tout au long de la journée : avec la démonstration des sapeurs-pompiers, les boxes d'animaux, la clownette «Couette Couette», l'accrobranche, le maquillage d'Émilie, la country avec les Dakota Kid's, les vieux tracteurs, etc... les produits du terroir des exposants.

«Les Crinières d'Orient» ont offert un spectacle équestre de grande qualité. Le public a apprécié les efforts de dressage fait par les cavaliers pour amener les chevaux à de telles prestations.



Les Salers

James Bond le plus beau taureau Charolais 1,6 tonne



Les Crinières d'Orient

● Don du sang

46 prélèvements ont été effectués à La Grange le 24 août 2018. Les prochaines collectes auront lieu les vendredi 5 avril et 30 août 2019. Venez nombreux, car la demande est importante pour les malades.



● Triathlon 2018

Le Triathlon des lacs a réuni cette année sur la plage de Lusigny le premier week-end de juin, 1 540 athlètes et 400 bénévoles et de nombreux spectateurs. Le dimanche, les compétiteurs longue distance ont parcouru en natation 2 700 m, vélo 87 km, course à pied 21 km.





● Commémoration du 28 Août 1944

La cérémonie commémorant la Libération du 28 août 1944 s'est tenue le 26 août 2018. Un hommage chargé d'émotions aux victimes a été rendu par les Maires devant les différentes Stèles et Monuments aux Morts de Lusigny-sur-Barse, Fresnoy-le-Château et Montreuil-sur-Barse. Une messe a été célébrée à l'église Saint-Martin de Lusigny.



● Commémoration du centenaire de l'Armistice

Le 11 novembre 1918, les cloches ont sonné la fin de la Grande Guerre dans toute la France. Un siècle plus tard, célébrer l'Armistice, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui ont eu le courage de défendre la démocratie et la paix. Pour ce centenaire un hommage émouvant a été rendu aux héros et aux victimes de cette Grande Guerre par la Commune de Lusigny, les Associations des anciens combattants (la FNACA, l'ACPG-CATM), avec la participation des autorités civiles et militaires, des sapeurs-pompiers, des portedrapeaux et des habitants. Étaient présents également, accompagnés de leurs professeurs, les enfants de l'école élémentaire du Grand Pré Vert qui ont chanté la chanson de Florent Pagny «Le soldat», et les élèves du collège Charles Delaunay qui ont lu des lettres adressées à leur famille par des Poilus et Soldats, puis ces jeunes élèves ont délivré un message de Paix dans toutes les langues.

Les élèves de l'école de musique ont joué, entre autres, La Marseillaise et toute l'assistance a chanté l'hymne national. Après le dépôt de gerbes, suivi de l'appel des morts de la Grande Guerre 1914-1918 et des trois militaires morts pour la France au Mali et en Irak en 2018, de la lecture par Monsieur MOUGINOT du manifeste des anciens combattants, Monsieur Christian BRANLE, Maire de Lusigny sur Barse, a lu le message



du Président de la République. Message de souvenir : ...» de nos poilus, nos civils, nos soldats, morts pour la

France, de nos villes et villages détruits, de la souffrance et de l'honneur des dix millions de combattants de tous les pays qui ont été envoyés dans ces combats terribles. Nous sommes unis en ce jour dans la conscience de notre histoire et le refus de sa répétition»...

Puis le cortège s'est rendu au cimetière où les enfants ont déposé sur chacune des 17 tombes des soldats morts pour la France, un bouquet de fleurs.





● Le Parc au service des habitants



Commune du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient

Vous souhaitez développer un projet sur le territoire ?

Le Parc accompagne les porteurs de projets en les informant sur les dispositifs financiers existants, en les accompagnant dans la recherche de financements, le montage de dossier, en définissant avec eux les contours de leur projet ...

Dans le cadre du programme LEADER, une enveloppe de 1,4 million d'euros a été attribuée par l'Europe pour développer l'attractivité du territoire. Si vous avez un projet pour élargir l'offre touristique, soutenir les actions en faveur des liens sociaux, valoriser l'économie locale et promouvoir les valeurs identitaires du territoire, vous pouvez bénéficier d'une subvention LEADER*. (*sous conditions)

Contactez-nous : leader@pnrfo.org



Vous souhaitez prendre soin de la nature ?

Le service environnement du Parc se tient à votre disposition pour vous conseiller à la gestion durable des espaces verts et des milieux naturels (mares, étangs, vergers ...). Par exemple, apprenez à aménager un jardin « au naturel » ou demandez des conseils relatifs à la faune et la flore locale : protection, réglementation, espèces invasives ...

Contactez-nous : conseils@pnrfo.org

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ?

Un conseiller en architecture et paysage du Parc vous renseignera sur l'implantation de votre future construction, l'intégration de votre projet au sein du paysage, l'utilisation de matériaux adaptés, l'intégration d'essences végétales locales dans votre jardin ...

Contactez-nous : architecture@pnrfo.org



TOURISME / Le saviez vous :

2 brochures sont insérées sur le site internet de la commune dans le menu Tourisme - sous menu découvrir Lusigny :

- **PROMENADE A LUSIGNY-SUR-BARSE** (brochure Créée par des porteurs de projet Lusigniens en collaboration avec la Commune) - visite balisée commentée au sein de notre village Lusigny - 2,5 Km au départ de l'église St Martin (découverte de notre village, son patrimoine, ses habitants, son histoire, ses coins arborés, sa faune, sa flore).



- **L'ARCHE DE LUSIGNY-SUR-BARSE** (brochure créée par le Département de l'Aube en Champagne) - itinéraire de promenade/randonnée 8 km au départ de la Plage de Lusigny (découverte du lac et la forêt d'Orient, de la plage, de la vélovoie, du canal de la Morge, des 3 grands chênes séparant les pâturages, de la sculpture de Klaus Rinke, de la digue de retenue du lac-réservoir ...)



Périodes et horaires d'ouverture de la Maison du Parc :

- * Janvier-Février-Mars-Novembre-Décembre : du lundi au vendredi 13h30-17h
- * Avril-Mai-Juin-Septembre : du lundi au vendredi 10h-13h / 14h-17h
Week-end et jours fériés : 10h-13h / 14h-18h
- * Juillet- Août : tous les jours 10h-13h / 14h-18h
- * Octobre : tous les jours 10h-12h30 / 14h-17h



www.lusigny-sur-barse.fr

Pensez à consulter régulièrement le site internet de la Mairie qui vous informe sur la vie de la commune, les événements à venir, les démarches administratives, la vie scolaire, les Associations de loisirs...

ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION 2019

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2019 doivent être déposés en Mairie **au plus tard le 15 février 2019**. Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet www.lusigny-sur-barse.fr (infos utiles-téléchargement)

APPEL A DES PHOTOS - DOCUMENTS CARTES POSTALES ANCIENNES SUR L'HISTOIRE DE LUSIGNY

Un Lusignien souhaite organiser une exposition «dans un esprit de camaraderie» et présenter aux visiteurs le patrimoine et l'histoire de Lusigny (exemple : les noms des rues, la construction du barrage, l'histoire de son église, son presbytère, les écoles, le collège, les commerçants, le lavoir, la gare de Lusigny, les habitants d'hier et d'aujourd'hui, les métiers d'antan, la vie rurale et ses évolutions, les fêtes de notre village, les sapeurs pompiers ... etc).

Vous souhaitez l'aider, merci de déposer vos documents à la mairie de Lusigny avant le 15 mars 2019.



Nouveau numéro de téléphone **03 25 76 61 32**

ELECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI 2019

Les bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes Bernard HUSSENET rue Georges Clémenceau. Les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au président du bureau et se munir de la carte électorale ou l'attestation d'inscription sur les listes électorales.



SIEDMTO

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

toutes les semaines : les lundis

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 70 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50€.

COLLECTE SELECTIVE

Toutes les semaines paires : les lundis

Utilisez les sacs jaunes

Décembre : 3, 17, 31
Les dates de ramassages pour 2019, ne sont pas connues à ce jour.

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours sauf les vendredi et dimanche
Pour accéder à la déchèterie, il faut

présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.

HORAIRES

	Été	Hiver
Matin	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Après-midi	15h00 à 18h00	14h00 à 17h00

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- PITIOT Tiago, Timéo, Kévin 17 août 2018
- ADANI PERLOT Louanne, Catherine, Béatrice 3 septembre 2018
- COLLINET Esteban, Ghyslain, Michel 24 septembre 2018
- HAMEL Charlie 24 septembre 2018

DECES

- HAUVION Claude, Gustave, André 20 mai 2018
- LE BRET Baptiste, Jacky, Bernard 20 mai 2018
- GRIFFON Marius, James 06 juillet 2018
- ENFERT Bernard, Serge, Gabriel 31 juillet 2018
- LE COAIL Yvette veuve BERNARD 05 août 2018
- GUBLIN Jacques, Robert 08 août 2018

- BERTHAUT Jacques, René, Camille, Gabriel 21 septembre 2018
- CAILLÉ épouse GARCIA Hélène, Marie, Roberte, Albertine 09 octobre 2018

MARIAGES

- PEREIRA COELHO Paulo, José & CLOCHETTE Sarah, Colette, Simone 16 juin 2018
- PAJIC Cédric & ENRIGHT Joan, Marie, Teresa 25 juin 2018
- LEKMOULI Alexandre, Jean, Patrick & ROYER Julie, Caroline 18 août 2018
- BOITARD Arnaud, Damien, Christophe & BLOUET Stéphanie 25 août 2018
- ROUGE Patrick, Francis & ELOIN Isabelle, Jeannine 22 septembre 2018

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Peut être fait à tout moment à la Mairie jusqu'au 31 décembre. Elle ne prendra effet qu'à partir du mois de mars de l'année suivante. Se présenter à la Mairie avec la carte d'identité ou le passeport, le livret de famille et un justificatif récent du domicile.

Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie ou téléchargeable sur le www.lusigny-sur-barse.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes garçons et filles de 16 ans, vous devez vous présenter à la Mairie, dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de vos 16 ans, afin de vous faire recenser. Une attestation (à conserver précieusement) vous sera remise, afin de vous permettre de faire certaines démarches administratives (permis de conduire, examens scolaires...)

Vous pouvez également effectuer cette démarche sur Internet avec E-recensement www.mon.service-public.fr

● Forum des Associations

Le Forum des Associations, qui s'est déroulé à La Grange le samedi 8 septembre, a attiré beaucoup de visiteurs de tous âges. Chacun a pu se renseigner sur les activités proposées par les associations présentes, afin de les aider à faire un choix dans des domaines très variés (sport, culture, musique, danse et divers autres loisirs). Saluons le dévouement de toutes ces associations qui participent au bien-être de chacun et à l'animation de notre commune.



Stéphane CAIN et l'abbé KONÉ ont joué du djembé et le public a apprécié.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	ACTIVITÉ(S)	COORDONNÉES
A.A.L.L. Association Animations Loisirs de Lusigny	Gymnastique, Judo, Yoga, Stretching Tennis de table, Zumba	06 14 95 23 22 - aal.lusigny@gmail.com budoclub.lusigny@gmail.com
CNHS Club Nautique de la Haute-Seine	Club nautique (voile, canoë, planche à voile, paddle)	06 48 58 01 53 / 03 25 41 53 19 cnhs@wanadoo.fr - www.cnhs3.com
ETOILE DE LUSIGNY	Football - Entraînement et tournois	contact@etoiledelusigny.fr www.etoiledelusigny.fr
LA SITTELLE de la Forêt d'Orient	Expression corporelle pour enfants - Danse classique et Modern'jazz (enfants et adultes) - Body barre fitness (adultes)	Aurore LECLESVE Tél. 06 89 98 31 87
C.C.E.C. Centre d'Éducation et de Compétitions Canines	Éducation et Compétition canine	03 25 41 30 21 www.ceclusigny.com
ASSOCIATIONS CULTURELLES - LOISIRS	ACTIVITÉ(S)	COORDONNÉES
A.A.L.L. - Association Animations Loisirs de Lusigny	Arts plastiques - Tarot (Patrick GIRARD) Cours de batterie (percussions)	06 14 95 23 22 aal.lusigny@gmail.com
Aux fils de la Barse	Loisirs créatifs autour de la broderie traditionnelle, aux rubans et points comptés - Tricot - petits cartonnages	03 25 73 55 71 jocelyne.fabre10@orange.fr
École de Musique	Formation musicale - Instruments : piano - guitare - accordéon - flûte traversière - clarinette - batterie - djembé - xylophone - saxophone - hautbois - Percussions Cubaine - Chant choral - Atelier Pop Rock - Classe d'Harmonie	06 47 65 88 74 martin.dupuit@orange.fr
Reg'Art	Reg'Art Découverte des arts plastiques	03 25 41 34 30 pierre.pescarolo@packsurwifi.com
AUTRES ASSOCIATIONS AMICALES - COMITÉS	ACTIVITÉ(S)	COORDONNÉES
ADMR - Association Départementale Milieu Rural - Maison Médicale	Aide pour le maintien à domicile	03 25 73 29 20
Association des Donneurs de sang bénévoles de Lusigny Mairie	Organisation de collectes de sang, promotion pour le don d'organes	03 25 41 23 33 www.dondusang.net
Bibliothèque Municipale «La Bulle» 2 rue Georges Clémenceau	Lecture, recherche documentaire, histoires racontées	03 25 73 28 16 bibli.lusigny@wanadoo.fr http://labullebm.wixsite.com/bmlus
Comité de la Foire Agricole et Commerciale Mairie	Organisation de la foire de Lusigny 1 ^{er} dimanche d'octobre	Annie HUGOT - 06 47 32 25 52 foire-lusigny@orange.fr
La Paroisse	Animation paroissiale	03 25 41 20 98 Abbé Jacques KONÉ 03 25 41 50 54 Monique DÉFERT
Société de Chasse	Organisation de la chasse, gestion de la faune	03 25 41 26 77 / 06 19 52 62 43 alain.gueritey@orange.fr www.fdc10.org



Mairie : Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny-sur-Barse
Téléphone : 03 25 41 20 01
Télécopie : 03 25 43 81 88
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr
www.lusigny-sur-barse.fr

Ouverture du secrétariat :

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h
et le vendredi de 8h-12h et 14h-18h

PERMANENCE DU MAIRE

Christian BRANLE :
Mercredi
sur rendez-vous
en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU : Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY : Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD : Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT : Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON : Vie associative